



MasqueSafe

Protection contre le feu d'éléments intérieurs en bois

Le bois en tant que matériau de construction est en plein essor et constitue un choix très intéressant en raison de sa résistance, de ses propriétés esthétiques et acoustiques.

Cependant, son utilisation dans certains types de bâtiments peut être limitée par les réglementations en matière de prévention des incendies. Les réglementations concernant la construction en bois, y compris la sécurité incendie, ont été mises à jour au fil des ans.

Cependant, en fonction du site et des exigences du client, le traitement avec la technologie des produits intumescentés de Masquelack peut rendre le bâtiment encore plus sûr et cette protection supplémentaire permet une utilisation plus large, par exemple dans les types de bâtiments suivants:

- Écoles, jardins d'enfants et résidences de services
- Installations de stockage
- Maisons individuelles, maisons mitoyennes et immeubles d'habitation
- Bureaux
- Hôtels
- Bibliothèques...



Que se passe-t-il en cas d'incendie?

Lorsqu'il y a un incendie, chaque seconde compte. Plus un incendie se propage rapidement dans un bâtiment, moins il reste de temps pour sauver des vies. C'est pourquoi, et à juste titre, les autorités de l'UE et de nombreux autres pays imposent des exigences élevées en matière de comportement au feu des matériaux utilisés dans les constructions.

Il existe plusieurs façons de protéger les surfaces en bois contre le feu, et l'utilisation de la technologie intumescente innovante de Masquelack est l'une d'entre elles. La technologie de notre produit fonctionne de la manière suivante: lorsqu'il est exposé à la chaleur, le matériau intumescent se dilate et crée une couche de mousse isolante sur le bois. La couche de mousse poreuse isole le bois des flammes, empêchant la surface du bois de chauffer rapidement ou de prendre feu.

Classement au feu

Les produits de construction et les éléments de construction sont répartis en différentes classifications d'incendie conformément à la norme européenne de sécurité incendie EN 13501-1. Cette classification comprend également une classe A, réservée aux matériaux incombustibles tels que l'acier.

Vous trouverez ci-dessous une liste plus détaillée des classifications incendie des matériaux:

EUROCLASSE	DEGRÉ D'INFLAMABILITÉ
A1/A2	Produits peu ou pas combustibles
B	Produits dont la contribution au feu est très limitée. Figra <120 W.s ⁻¹ et THR600s <7,5 MJ
C	Produits dont la contribution au feu est limitée. Figra <250 W.s ⁻¹ et THR600s <15 MJ
D	Produits dont la contribution est significative. Figra <750 W.s ⁻¹
E/F	Produits combustibles dont la contribution au feu est très importante

Classes d'évaluation supplémentaires sur le développement de la fumée et les gouttelettes/particules en combustion.

Production de fumées (Smogra)	s ₃ (Ni cas s ₁ ou s ₂) s ₂ (Emission de fumée limitée Smogra <180 m ² .s ⁻² et TSP 600s <200 m ²) s ₁ (Emission de fumée très limitée Smogra <30 m ² .s ⁻² et TSP 600s <50 m ²)
Gouttelettes et particules enflammées	d ₂ (Ni cas d ₀ ou d ₁) d ₁ (Pas de gouttelettes/particules enflammées persistant plus de 10s) d ₀ (Pas de gouttelettes/particules enflammées avant 600s)

MasqueSafe translucide pour les éléments intérieurs en bois

Les produits ignifuges translucides MasqueSafe sont conçus pour fournir le plus haut niveau possible de protection contre le feu pour les murs, toits et panneaux décoratifs intérieurs en bois. Ils portent la classification de sécurité incendie **B-s1, d0** qui est la meilleure classification de sécurité incendie possible pour les matériaux en bois selon la norme EN 13501-1:2007 A1:2009.

Si la surface protégée contre le feu doit être résistante à l'abrasion, elle doit être revêtue avec l'un de nos vernis de finition transparents non déclassants: **Masquesafe FR 715** ou **Masquesafe FR 770**. Pour les surfaces en bois qui ne sont pas soumises à l'usure et aux éclaboussures, comme par exemple les plafonds, l'application du produit MasqueSafe FR est suffisante.

La quantité d'application humide nécessaire pour obtenir la classe de protection contre le feu est de 250 grammes/m² du produit **MasqueSafe FR** et si combiné avec une couche de finition appropriée jusqu'à max.100 grammes de la couche de finition MasqueSafe FR.

Certification et norme de produit

Pour les produits en bois, les bois de construction et les panneaux, l'UE a introduit des normes de produits, conformément auxquelles tous les fabricants de bois doivent documenter leurs propres produits avant qu'ils puissent être vendus sur le marché européen. Les produits bois retardant au feu doivent, sur le site du fabricant, être certifiés par un organisme notifié.



INDUSTRIAS QUÍMICAS MASQUELACK S.A.

PARC D'ACTIVITÉ ROBERT ALGAYON - 33640 AYGUEMORTE LES GRAVES - FRANCE
T. +34 93 772 52 81 - masquelack@masquelack.com - www.masquelack.com